

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 56 (1911)
Heft: 8

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LVI^e Année

N^o 8

Août 1911

Histoire du régiment des Gardes suisses de France. (1567-1830)

(Fin.)

(Pl. XXIV bis - XXVI).

La Restauration.

Quand Louis XVIII reprit possession de son royaume, il s'empessa de conclure de nouvelles capitulations militaires avec les cantons. Il n'oublia pas non plus les survivants du glorieux régiment détruit en 1792 et leur accorda par ordonnance du 10 août 1816, des grades et des honneurs. Malheureusement, cette ordonnance resta en partie lettre morte : les brevets furent bien expédiés, mais les pensions promises n'arrivèrent pas. Bien des officiers moururent dans une situation voisine de la misère. La veuve du major Bachmann, lasse de réclamer en vain, écrivait au gouvernement de Glaris « qu'elle n'attendait plus rien de la France et qu'elle le priaît de suspendre ses démarches. » Quelques soldats furent admis aux Invalides ; d'autres mendiaient leur pain. (Voir annexe 1.)

Durant l'été 1816, les nouvelles troupes s'organisèrent en Suisse et gagnèrent par étapes leurs garnisons. A la fin de l'année, le roi de France avait à son service 4 régiments de ligne : Bleuler (en garnison à Lyon), Freuler (à Dijon), de Steiger (à Besançon) et de Salis-Zizers (à Clermont-Ferrand), et deux régiments de la garde à Paris et Orléans : Hogger